

DEC182785INC

Décision portant nomination de Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART en qualité de chargée de mission institut (CMI)**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, directrice de recherche de 1^{ère} classe, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter **du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019** pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer le suivi et la mise en place de formations et colloques pour l'institut de chimie.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART demeure affectée à l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO) – UMR8214 – Université Paris-Sud- Rue André Rivière – 91405 ORSAY.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **15 FEV. 2019**

Pour le président - directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

